

# OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PAVILLON CRÉATIF QUÉBEC

## MIPTV 2020

30 MARS AU 2 AVRIL 2020

## MIPDoc – MIPFormats

28 ET 29 MARS 2020

SODEC  
Québec 

La [Société de développement des entreprises culturelles \(SODEC\)](#), en partenariat avec l'[Association québécoise de la production médiatique \(AQPM\)](#), lance le recrutement des entreprises québécoises pour le MIPTV 2020. Soulignons que cette activité est rendue possible grâce au fidèle soutien du [Fonds Capital Culture Québec](#), du [Fonds d'investissement de la culture et des communications](#) et de [Raymond Chabot Grant Thornton](#).

## À PROPOS DU MIPTV

Organisé par Reed Midem, le [MIPTV](#) – avec son pendant automnal, le MIPCOM – est l'un des principaux marchés internationaux dédiés à l'achat, la vente et le financement du divertissement de tous genres, destinés à toutes les plateformes.

Le MIPTV offre également des activités spécifiquement programmées pour encourager les coproductions internationales.

Le MIPTV est précédé par le [MIPDoc](#) et le [MIPFormats](#) et le [Drama Buyers Summit](#) les 28 et 29 mars 2020, marchés et événement respectivement dédiés au documentaire, au format et à la série fiction. Organisés en parallèle du MIPTV, [In Development](#) propose le [Drama Pitch](#) et le [Kids Series Pitch](#), des programmes et activités vous permettant de présenter vos séries ou vos programmes jeunesse en développement à des producteurs ou à des investisseurs étrangers. [Canneseries](#), le festival international de la série fiction, présente en compétition une vingtaine de séries fiction et de webséries internationales.

## CHIFFRES CLÉS DU MIPTV 2019

- **9 500 participants** en provenance de plus **de 100 pays**
- **3 300 acheteurs**
- **2 800 entreprises dont 1 200 exposants**

## L'OFFRE DE SERVICES DE QUÉBEC CRÉATIF

Le **pavillon Québec créatif** est le centre d'affaires des entreprises québécoises au MIPTV.

**LE PAVILLON QUÉBEC CRÉATIF PROPOSE DEUX OPTIONS DE PARTICIPATION ADAPTÉES À VOS BESOINS ET À VOS BUDGETS ET OFFRE LES SERVICES DE BASE SUIVANTS :**

- Des tarifs réduits pour le MIPTV, le MIPDoc et le MIPFormats
- Un comptoir d'accueil avec service de réception et de transmission de messages
- Des invitations à participer aux activités de réseautage
- Le profil de votre entreprise dans la brochure bilingue
- Un accès à des présentoirs pour vos outils de promotion
- Des rafraîchissements et collations pour vous et votre clientèle
- Un espace d'entreposage pour votre matériel durant le marché
- Un soutien pour vos relations avec la presse et avec l'équipe de rédaction du MIPNEWS

# L'OFFRE DE SERVICES DE QUÉBEC CRÉATIF

DESCRIPTION DE L'OFFRE	FRAIS D'INSCRIPTION SOUS L'OMBRELLE PAYABLE À LA SODEC	TARIF D'ACCREDITATION AU MIPTV PAYABLE DIRECTEMENT AUX ORGANISATEURS
<b>OPTION VISITEUR</b>		
<p>Accès au pavillon et aux services de base sans accès aux tables de rencontres. <b>Les entreprises membres de l'AQPM pourront profiter d'une table de rencontre mise à leur disposition sur réservation.</b></p>	<p><b>GRATUIT pour les producteurs et distributeurs</b></p> <p><b>300 \$ pour les diffuseurs ou professionnels ayant une activité autre que la production ou la distribution</b></p>	<p><b>590 €</b> par représentant jusqu'au 29 février</p> <p><b>790 €</b> par représentant à partir du 1<sup>er</sup> mars</p>
<b>OPTION TABLE PRIVÉE</b>		
<p>Cette option est limitée et conditionnelle à sa disponibilité. Le choix des tables sera attribué par ordre d'ancienneté et la priorité sera donnée aux entreprises exposantes aux deux marchés MIPTV et MIPCOM.</p>		
<p>Accès au pavillon et aux services de base</p> <p>Espace de rencontre équipé d'une table, de 4 chaises et d'un espace de rangement privé, identifié par votre logo et incluant une affiche</p>	<p><b>2 500 \$</b></p>	<p>1 accréditation gratuite (valeur 590 €)</p> <p><b>590 €</b> par représentant supplémentaire jusqu'au 29 février</p> <p><b>790 €</b> par représentant supplémentaire à partir du 1<sup>er</sup> mars</p>
<b>VISIBILITÉ</b>		
<p>Emplacement pour affiche (70 cm de largeur X 90 cm de hauteur) sur le mur attenant au pavillon dans une zone à forte circulation</p>	<p><b>300 \$</b></p>	<p>La priorité sera donnée aux exposants avec l'option table privée avec un maximum de 1 affiche par table.</p> <p>Les autres espaces d'affichage seront alloués sur la base du premier arrivé, premier servi jusqu'à épuisement des espaces disponibles.</p>



## MODALITÉS

L'accréditation doit être payée directement à Reed MIDEM Organisation et comprend l'insertion du profil d'entreprise dans la base de données MIP Markets Online Community et dans le *Handbook* du MIPTV.

Dès la réception de votre formulaire, la SODEC vous fera parvenir un lien spécial qui vous permettra de vous accréditer au tarif ombrelle au **MIPTV/MIPDoc/MIPFormats** directement par carte de crédit, PayPal ou transfert bancaire.

**Date limite pour apparaître dans le *Handbook* du MIPTV : 29 février 2020**

## ACCRÉDITATION AU MIPDoc ET MIPFORMATS

La SODEC ne coordonne pas de présence collective au MIPDoc ou MIPFormats. Cependant, les entreprises qui s'inscrivent au pavillon Québec créatif peuvent profiter d'un tarif préférentiel d'accréditation.

<p><b>TARIF D'ACCRÉDITATION OMBRELLE AU MIPDoc OU MIPFORMATS SANS INSCRIPTION DE PROGRAMME OU DE PROJET DANS LA LIBRAIRIE NUMÉRIQUE</b></p>	<p><b>470 €</b></p>
<p><b>OFFRE SPÉCIALE OMBRELLE MIPDoc : INSCRIPTION DE 3 PROGRAMMES ET D'UN PROJET – 1 OFFRE PAR ENTREPRISE PARTICIPANTE MAXIMUM</b></p>	<p><b>245 €</b></p>
<p><b>INSCRIPTION D'UN PROGRAMME SEULEMENT OU D'UN PROGRAMME ADDITIONNEL</b></p>	<p><b>195 €</b></p>
<p><b>INSCRIPTION D'UN PROJET SEULEMENT OU D'UN PROJET ADDITIONNEL</b></p>	<p><b>65 €</b></p>

**Date limite pour inscrire vos programmes et projets dans la librairie de visionnement et dans le guide du MIPDoc : 25 février 2020**

---

# HÉBERGEMENT

Les participants qui utilisent Reed MIDEM pour effectuer leurs réservations d'hôtel doivent désormais [utiliser la plate-forme en ligne du MIPTV](#). Si vous n'êtes pas encore accrédité, veuillez nous joindre avant de faire une réservation en ligne.

---

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le requérant doit exploiter une entreprise privée installée au Québec, de propriété canadienne et sous contrôle canadien au sens de la Loi sur Investissement Canada et dont l'activité principale est liée à l'industrie du film, de la télévision ou des nouveaux médias.
- Le requérant ne doit pas être en situation de défaut relativement à ses obligations envers la SODEC.

---

## PROCESSUS ET DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Veuillez confirmer votre inscription en remplissant le formulaire ci-joint et nous le retourner **avant le vendredi 14 février 2020**.

La confirmation de l'option demandée ainsi que l'envoi par la SODEC du lien vers le site d'enregistrement pour acheter l'accréditation au tarif préférentiel vous sera acheminée uniquement à la réception de votre formulaire signé.

Merci de ne pas vous inscrire directement en ligne avec les organisateurs, les tarifs préférentiels mentionnés plus haut ne seront pas appliqués et aucun remboursement ne pourra être effectué.

---

## MODALITÉS DE PAIEMENT

À la réception de votre formulaire et en fonction de l'option choisie, la SODEC vous fera parvenir une facture, payable par chèque dès réception. Votre chèque doit être libellé au nom de la Société de développement des entreprises culturelles et doit être envoyé à l'attention de Véronique Le Sayec.

### OPTION VISITEUR

Doit être acquittée au complet à la réception de la facture.

### OPTION TABLE PRIVÉE

25 % du coût de l'option demandée doit être acquitté à la réception de la facture. Le solde restant est payable en un versement, 30 jours après la tenue du marché (incluant les frais supplémentaires, s'il y a lieu).

# POLITIQUE D'ANNULATION ET OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

La compagnie requérante demeure redevable à la SODEC du montant total de l'option retenue en cas d'annulation après **le 21 février 2020**.

Le contrat d'accréditation avec l'organisateur du marché, Reed MIDEM, est non remboursable. Toutefois, en cas d'annulation, l'accréditation peut être transférée à un autre représentant de la même compagnie (même nom de compagnie et même adresse).

En s'inscrivant au **pavillon Québec créatif**, l'entreprise s'engage à répondre à un sondage permettant de mesurer la qualité des services offerts et les retombées financières à la suite de sa participation au marché. Ce sondage annuel est strictement confidentiel et représente un indicateur de performance essentiel pour la SODEC et ses partenaires.

## DATES À RETENIR

<b>20 JANVIER 2020</b>	Date limite pour transmettre une description de vos nouveaux produits ou projets pour publication dans le MIPTV et MIPDoc Preview 2020*
<b>14 FÉVRIER 2020</b>	Date limite pour vous inscrire au pavillon Québec créatif
<b>25 FÉVRIER 2020</b>	Date limite pour inscrire vos programmes et projets dans la librairie de visionnement et dans le guide du MIPDoc
<b>29 FÉVRIER 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date limite pour bénéficier du tarif ombrelle à 590 €, qui passera ensuite à 790 €</li><li>• Date limite pour inscrire votre entreprise dans le <i>Handbook</i> du MIPTV</li></ul>
<b>16 MARS 2020</b>	Date limite pour envoyer une description des nouveaux produits ou projets pour publication dans le MIPTV Daily News 2020*

\* Veuillez communiquer avec nous pour connaître les spécifications techniques et les personnes-ressources. Il faut être accrédité au MIPTV ou au MIPDoc pour que l'équipe de rédaction de la publication prenne en compte les renseignements transmis.

## RENSEIGNEMENTS

**VÉRONIQUE LE SAYEC**

**DÉLÈGUÉE DES AFFAIRES  
INTERNATIONALES ET EXPORTATION**



**SODEC**

215, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

**514 841-2209**

[veronique.lesayec@sodec.gouv.qc.ca](mailto:veronique.lesayec@sodec.gouv.qc.ca)

### À PROPOS DE LA SODEC

La SODEC est responsable des opérations internationales des entreprises qu'elle soutient dans les domaines du cinéma et de la production télévisuelle. Cette prise en charge des activités de promotion dans les événements internationaux vise à maximiser la présence québécoise lors des manifestations commerciales et à offrir une meilleure coordination des activités et des actions de soutien dans ce secteur.